

LE NUMÉRO

5

CENTIMES

L'AVENIR

LE NUMÉRO

5

CENTIMES



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises... la ligne 1 fr.
Réclamations... — 3 s
Chroniques... — 4 s
Les Abonnements sont... 11, rue de la République

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

2 mois 6 francs 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

N° 61

L'Avenir de Lyon

BON D'ACCELT

31 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous
les jours et conservé.

LA CRISE OUVRIÈRE

Nos informations sur la crise ouvrière, dans le tissage surtout, sont de plus en plus alarmantes.

Nous avons consulté les différents centres ouvriers ; nous avons constaté avec stupeur que la crise creuse autour d'elle des misères qui vont toujours en augmentant. Nous avons visité des ménages, où se sont dressées devant nous les souffrances les plus poignantes, les misères les plus atroces, et, hâtons-nous de le dire, partout une résignation douteuse, une patience mal contenue se dissimulait avec peine au sein de ces malheureux foyers où la huche et le petit poêle semblent faire des grimaces atroces...

Nous ne voulons décourager aucun des nôtres, aucun de ces laborieux ouvriers si cruellement éprouvés par le chômage ; au contraire, nous leur disons avec conviction : Courage et patience !

Mais aux riches, aux opulents qui vivent dans le faste, dans la volupté du trop plein, qui étouffent parfois sous les efforts d'une digestion trop lente, en raison de son excédent d'absorption ; ah ! à ceux-là nous leur disons que la société, quand elle se venge contre eux par des actes de révolte légale, nous leur disons : Vous avez semé autour de vous la misère et le désespoir, vous avez accumulé des haines féroces et vous vous plaignez ?

Vous crevez d'indigestion et vous vous étonnez du tonnerre qui gronde sur vos têtes ! Vous niez la question sociale, vous croyez de ne pas compter un jour avec cette quantité négligeable qui se meurt dans les affres d'une lente agonie, parce qu'elle vous a faits riches trop tôt. Vous voyez sans frémir ces ménages atrophiés par le travail d'hier et les privations d'aujourd'hui, et les pleurs de la mère, et les tiraillements d'entraînés des bébés, et le cœur du père gonflé de douleur n'amènent pas au coin de votre œil une larme de compassion, pas un remords !

Que dis-je, un remord ; est-ce qu'un trésor sait pleurer ? a-t-il des entrailles ! Non, pas plus que celui qui se vautre sur cette fortune, fruit du labeur et de l'exécration exploitation du capital sur le travail.

Cela prendra fin un jour. Il faut une simple petite gouttelette pour faire déborder la coupe de l'amertume sociale. Elle débordera, entendez-vous, messieurs les capitalistes ? elle débordera !

Nous avons appris avec stupeur que les quelques négociants en soieries qui donnaient encore un peu de travail ces jours passés ont complètement cessé d'en donner cette semaine, et la misère continue à jeter sur le pavé de nos rues les pauvres diables qui ont dû cesser leurs rapports amicaux avec M. le propriétaire.

Venez donc, richards incrédules, venez donc assister un jour à ce spectacle navrant des tisseurs qui vont le matin sur la place

Tolozan, à la montée du Griffon. A travers les glaces de votre coupé, enveloppé dans votre huppelande fourrée, écoutez-les causer entre eux, ces malheureux grelottant de froid et de faim. Les entendez-vous se demandant les uns les autres si l'on monte ! Ecoutez-les se racontant les détails terrifiants de leurs misères, se demandant, mornes et tristes, ce qu'ils vont enfin devenir. Et l'hiver est là avec son sinistre cortège de misères.

Il y a les secours, me direz-vous. Oui, mais ceux à qui ce dernier expédient ne répugne pas trop, ceux-là reçoivent CENT sous, et on leur dit froidement de ne pas revenir avant dix ou quinze jours.

Voudriez-vous habituer l'ouvrier à tendre la main pour qu'au moment des élections ces malheureux affamés vous vendent leur conscience.

Oh ! ils ne le feront jamais, ce serait une lâcheté.

On nous assure, et nous avons peine à croire cette monstruosité, on nous assure que plusieurs négociants en soieries ont l'intention de profiter de la misère des ouvriers pour diminuer encore le prix des façons quand le travail reprendra !

Ah ça ! mais c'est là un pacte de famine, c'est traiter les travailleurs en coupe réglée, c'est l'étranglement brutal de l'ouvrier sans travail.

Ah ! prenez garde, messieurs les exploités, ces criminalités-là attirent quelquefois de terribles châtements.

Vous avez peur des révolutions et vous chargez vous-même les fusils ; c'est imprudent et ça peut devenir funeste.

Mais nous comptons beaucoup pour conjurer cette extrémité sur la solidarité des travailleurs, sur les puissants efforts des Chambres syndicales, sur ce qu'il y a d'honnête au conseil municipal, sur les amis de la paix par le travail, pour enrayer ce mouvement ascendant du chômage, cette marée montante de la misère.

Assez de l'amertume de l'humiliation par l'aumône, il appartient à une société démocratique de s'occuper de la nombreuse classe des travailleurs, de rechercher les moyens rapides d'arracher à la misère ceux qui ont contribué, par une vie exclusivement consacrée au travail, à accroître la richesse du capitaliste.

Notre mission, à nous, est d'être avec les travailleurs pour la revendication de leurs droits : nous ne faillirons pas à notre devoir.

J.-B.-A. PAGES.

*Du nom de lois et d'instituts
On revêt l'affreux brigandage ;
On nomme crimes les vertus
Et la nécessité : pillage.*

Chant des Egaux (1796).

DEPECHE DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le Blocus de Formose et les Anglais

PARIS, 9 h. soir. — La Pall Mall Gazette dit qu'on attache, dans les cercles officiels, la plus grande importance à l'échange de communications qui a lieu actuellement entre l'Angleterre et la France au sujet du blocus de Formose.

Il résultera probablement des déclarations faites hier soir au Parlement anglais, par lord Fitz-Maurice, que les ports anglais seront fermés aux navires portant des renforts aux troupes françaises, et que Hong-Kong ne pourra

plus servir de port de radoub après les engagements navals ni de place d'approvisionnement.

Dans les sphères bien informées, on considère les déclarations de lord Fitz-Maurice comme faisant faire un grand pas dans la voie d'un arrangement.

Dépêche de l'Amiral Courbet

10 h. — Le ministre de la marine a reçu ce matin une dépêche de l'amiral Courbet, en date du 27 octobre.

Rien de particulier n'y est signalé relativement à Formose.

Les Ambassadeurs chinois

11 h. — Li-Fong-Pao a remis hier, avec un certain appareil, les affaires de l'ambassade à son successeur Schu-Tsin-Tchou.

A quatre heures, les membres de l'ancienne et de la nouvelle légation étaient réunis dans la grande salle, où les archives, documents, etc., s'échangeaient sur diverses petites tables.

Li-Fong-Pao a déclaré, selon le cérémonial usité, qu'il avait remis le service de la délégation à son successeur, et l'attaché militaire, le colonel Tchong-Ki-Tong, a apporté alors, dans un petit coffret, les sceaux de la légation.

Schu-Tsin-Tchou a remercié son prédécesseur, et ensuite a eu lieu la présentation officielle des deux personnels, celui de l'ancienne et celui de la nouvelle légation.

FERRY CEST LA PAIX

Toujours la politique coloniale !

Après le Tonkin, Madagascar et après Madagascar le Maroc :

D'après une dépêche de Paris au Standard il serait question d'envoyer immédiatement à Tanger le cuirassé de 1^{re} classe le Suffren afin d'appuyer la protestation adressée par le ministre de France au sultan.

ACTUALITÉS

SAINT-PÉTERSBOURG. — Des proclamations nihilistes annonçant que le parti révolutionnaire va reprendre la lutte viennent d'être publiées. Les révolutionnaires déclarent qu'ils ont concerté une action simultanée avec plusieurs groupes de province.

Cette proclamation a causé une vive émotion dans le public et dans les cercles officiels.

Il y a bien un peu de quoi. Mais en revanche, il y a belle lurette qu'une vive émotion règne chez les esclaves du fabricant de cravates de chanvre, bien connu sous le nom d'Alexandre II.

BERLIN. — A l'occasion de l'anniversaire de l'Edit de Potsdam, qui tombe aujourd'hui, le Consistoire de l'Eglise gallicane a publié une circulaire invitant les membres de la communauté à assister en masse au service divin.

Ces bons gallicans auraient été mieux inspirés en invitant les affamés de Potsdam à une bonne soupe au fromage.

ROME. — On annonce un grand mouvement dans le personnel des archevêques et des évêques de la République. Six villes de France sont, paraît-il, privées de ces intéressants représentants de Dieu qui vivent aux dépens des contribuables.

Un pareil état de choses ne pouvait pas durer plus longtemps, et c'est pour y remédier que Ferry, qui tient en même temps à faire sa cour à l'homme du Vatican, fera signer cette semaine un décret qui comblera les vides survenus par suite de décès et de mutations.

La belle chose que le Concordat !

PARIS. — Est-il vrai que le ministère de la guerre ait acheté des poudres en Allemagne, dans une fabrique : la poudrière Rothweil-Ham-

bourg, dont M. de Bismarck est un des principaux actionnaires ?

Cette question est grave ; il importe que le ministre de la guerre y réponde.

M. le président de la République doit aller chasser aujourd'hui à Marly.

Si le papa Grévy se décidait à chasser Ferry de sa tanière ministérielle, quel bon bock je boirais en l'honneur de ce coup de pied.

PETIT-POUCET.

LA PEAU DE CHAGRIN

On rapporte qu'au conseil d'hier le ministre de la guerre a donné lecture de lettres du général Négrier, qui expliquent l'interruption des opérations par les immenses difficultés que présente en dehors du Delta le ravitaillement des colonnes ayant à agir sans l'assistance des canonnières.

Le général Campenon estimerait, en conséquence, qu'il y a lieu de s'en tenir définitivement à l'occupation du Delta.

Le président du conseil hésiterait néanmoins à soutenir devant la Chambre ce programme limité qui serait un retour au projet Bourée et une sorte de désaveu du traité de Tien-Tsin, ainsi que des négociations engagées après l'incident de Bac-Lé.

Vous connaissez tous la *Peau de Chagrin*, de Balzac. A chaque désir de son possesseur, elle se rétrécit.

La politique de M. Jules Ferry ressemble à cette peau de chagrin.

Il part avec un programme qui n'a pas d'autres limites que l'imagination des gens qui ignorent la géographie et se laissent griser par des mots.

Puis, chaque jour amène une réduction de ce programme. La réalité rogne toutes ces annonces emphatiques.

La peau de chagrin se rétrécit. Les fanfaronnades s'en vont : et les jours du ministère s'écoulent vers une terrible chute finale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

AVANT LA SÉANCE

Le théâtre du Palais-Bourbon a conservé ses coryphées d'hier. On se remue, on se démène ; on a le Tonkin sur le cœur et Ferry sur la conscience !

On commente très vivement le travail de la commission du Tonkin, on discute avec animation l'importante question des dossiers et de leur publicité.

Dans les couloirs on parle beaucoup et à la commission on s'est engagé à garder le secret (???). Mystère et opportunisme !

Le public continue à être nombreux dans les tribunes ; nos honorables n'imitent pas cet exemple. En été, il fait si chaud ; en hiver, il fait si froid.

LA SÉANCE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi concernant la caisse des retraites pour la vieillesse.

M. MAZE demande que la Chambre fixe le maximum de versement à 1,000 fr. au lieu de 300 fr., préalablement fixé.

L'article 7, ainsi modifié, est adopté, ainsi que l'article 8, déclarant insaisissable, jusqu'à concurrence de 360 fr., les rentes viagères constituées par la caisse.

Les articles 9, 10, 11, 12 et 13 sont également adoptés.

L'article 14, admettant les étrangers, est retiré.

Les articles 15 à 19 sont adoptés, ainsi que les articles 20 à 28, relatifs au règlement de la comptabilité.

La Chambre déclare qu'elle passera à une deuxième délibération.

La discussion sur le règlement définitif du budget de 1875 est ajournée.

Celle de la loi sur le vinage est fixée à jeudi. L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à l'instruction criminelle.

M. LECHERBONNIER. — Le garde des sceaux étant retenu au Sénat en demande l'ajournement qui n'est pas adopté.

La loi de 1848 qui est en vigueur est une loi autoritaire qui étouffe la liberté individuelle. Lorsqu'il est mis au secret le prévenu ne peut ni refuser ni entendre les témoins qui déposent contre lui dans l'instruction. Le projet de la commission est plus libéral, il autorise l'assistance du prévenu et de son conseil à l'audition des témoins.

La suite de la discussion est renvoyée. La séance est levée à 5 h. 12.

SÉNAT

Il est deux heures 20. Ce bon M. Le Royer donne un magistral coup d'archet et M. Bozérian donne l'ut de poitrine.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les sociétés.

Toutes les têtes branlent en chœur, c'est un touchant spectacle.

Une, deux, trois et partez muscade ; les articles 32, 33, à 62 sont enlevés en un tour de machine.

Les vaillants putatifs du Luxembourg ont congé à quatre heures. Ce n'est pas encore le congé définitif. Chacun se replie en bon ordre.

En Allemagne

Les progrès socialistes dépassent en Allemagne toutes nos prévisions. Les députés socialistes ont gagné 38,000 voix à Berlin depuis les précédentes élections.

Voilà M. de Bismarck plus embarrassé que jamais dans sa guerre contre le socialisme.

Aucun Français ne lira, sans une patriotique émotion, les résultats des élections dans l'Alsace-Lorraine. Elles attestent l'impitoyable fermeté des populations soumises par la force à l'Allemagne.

A Metz, on sait quel procédé hypocrite l'Allemand avait employé pour battre celui, pasteur, de tous les représentants de la Protestation qu'il déteste le plus : M. Antoine. Un certain abbé Jacques avait accepté le rôle honieux de servir les haines prussiennes. Ce Tartuffe lorrain, au service du chancelier de fer, se disait Français de cœur ; il prétendait prouver son amour pour la France en ne la compromettant point par des manifestations intempestives, et il s'est trouvé, en France même, des journaux plus catholiques que Français, qui ont prêté leur concours à cette manœuvre berlinoise !

Eh bien ! la défaite de cet Allemand, mal caché dans une soutane est, à l'heure où nous écrivons, un fait acquis.

De tels votes contiennent, pour notre pays, une consolation, une espérance et une leçon.

Ils contiennent une consolation, car ils prouvent que les fautes commises par la France n'ont diminué ni la constance, ni la foi des deux vaillantes provinces. Ils contiennent une espérance que la France ne saurait abandonner

sans tomber au dernier rang des nations, ni désavouer sans faire un mensonge auquel nul ne croirait.

Si faible que fût le petit Piémont après Novarre, si écrasés que fussent les patriotes italiens, jamais on n'aurait osé leur demander de ne point compter au moins « sur la justice invariable des choses » et de ne point ressentir au fond du cœur toutes les marques d'attachement données par les populations du Milanais et de la Vénétie à la patrie nouvelle : Qui donc ferait à la France l'injure de lui demander un désaveu et un mensonge épargnés à l'Italie, si faible et si divisée, d'il y a trente ans ?

J'ajoute que ce vote de l'Alsace-Lorraine contient une leçon pour nous. Puisse-t-il nous enseigner cette fidélité aux souvenirs, qui est la condition de la fermeté patriotique ! Puisse-t-il nous rappeler la dignité des deuils passés, plus noble assurément que l'amour-propre des aventures présentes ! Puisse-t-il nous rappeler les devoirs que nous imposent les douleurs et le courage des populations séparées de la France !

Echec à Bismarck

Les élections allemandes sont une grande victoire pour le socialisme. Les libéraux, les progressistes ont succombé, comme de simples conservateurs, devant l'idée sociale qui grandit. Avec le triomphe du parti français en Alsace-Lorraine, on voit qu'un grand coup vient d'être porté à l'empire, où la force prime le droit.

C'était à prévoir. Il y a longtemps que l'Allemagne pense et travaille, et l'épouvantable pouvoir qui l'opprime ne peut que révolter les sujets écrasés et préparer une révolution définitive et salutaire.

Est-il besoin de dire que les journaux officieux, dévoués au ministère Ferry, n'enregistrent ces heureux résultats qu'avec une froideur qui ressemble à du désappointement ? Le cabinet capable de faire alliance avec M. de Bismarck s'inquiète et s'alarme naturellement des échecs de cet excellent et nouvel ami. Et de cette alarme et de cette inquiétude, il y a un écho dans son entourage.

Pour nous, réjouissons-nous : c'est le commencement du nettoyage.

ÉTRANGER

ITALIE. — ROME. — La rentrée du Parlement est décidément fixée au 24 novembre.

Les projets de conventions avec les chemins de fer seront portés en tête de l'ordre du jour.

ESPAGNE. — MADRID. — Le colonel Franco Coello, président de la Société géographique de Madrid, sera adjoint au représentant de l'Espagne à la conférence de Berlin.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — On mande de San-Francisco qu'une terrible tempête a dévasté les côtes de la basse Californie. Le steamer *Estado de Sonora*, qui avait quitté Magatlan le 29 septembre avec dix-neuf passagers et un équipage de trente-huit hommes s'est, on le craint, perdu corps et bien.

On annonce plusieurs autres naufrages. — La mer a rejeté ce matin, sur la côte à Maryport, environ deux cents caisses d'huile et une grande quantité de débris d'un navire.

Une des épaves portait ces mots : « Gracieuse, Marseille ».

La Gracieuse se rendait dans la Clyde avec une cargaison d'huile et à dû faire naufrage pendant la tempête de lundi. On craint que son équipage, qui devait être de cinq hommes ait péri.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Les journaux progressistes attribuent l'insuccès de leur parti à Berlin, à l'augmentation du nombre des électeurs socialistes, dont le chiffre est supérieur de 38.000 à celui des dernières élections, et à l'indifférence des électeurs libéraux qui, de 89.000 qu'ils étaient en 1881, n'étaient que de 71.000 hier.

STRASBOURG. — Tous les résultats connus sont des succès pour les candidats de la protestation.

A Strasbourg, M. Kablé, député sortant, a été élu par 6,663 voix contre 2,558 voix données au candidat allemand.

A Metz, M. Antoine l'a emporté de haute lutte contre l'abbé Jacques.

BRUNSWICK. — Le testament du duc de Brunswick a été ouvert avant hier. Le défunt lègue tous ses biens personnels au duc de Cumberland. Ni l'Etat, ni la ville de Brunswick, ni les établissements de bienfaisance ne sont mentionnés dans ce testament.

Le testament est écrit, d'un bout à l'autre, de la main du duc.

SUISSE. — BERNE. — Le *Standard* de ce matin a reçu de son correspondant de Berne les nouvelles suivantes relatives à la construction d'un tunnel à travers le Simplon.

L'entente entre la France et la Suisse est un fait accompli. La Compagnie a été invitée à étudier un projet qui sera soumis aux trois Etats intéressés dans la question, c'est-à-dire la France, l'Italie et la Suisse, et d'indiquer à quelles conditions, elle entreprendrait elle-même l'achèvement du tunnel, à condition d'une garantie partielle de ces trois Etats.

AU SOUDAN

On télégraphie du Caire au *Standard* de ce matin : Le bruit que Khartoum serait tombé au pouvoir des rebelles circule de nouveau, et cependant aucune nouvelle officielle n'est venue confirmer ce désastre.

MARCHE DE L'EXPÉDITION

Lord Wolseley, accompagné du colonel Swaine et d'une petite suite est parti du Wadi-Halfa pour Dongola.

La parole de Ferry

Le 31 octobre 1883, il y a un an, M. Ferry disait à la Chambre :

La seule partie du Tonkin que nous nous proposons d'occuper est le delta de Song-Koi ; nous n'entendons pas dépasser Bac-Ninh et Hong-Hoa près du confluent de la rivière Claire, sauf, pourant, sur la côte, les points dont l'occupation paraîtra nécessaire. Il n'est guère possible de fixer dès maintenant des postes militaires qu'il y aura lieu de garder. Cependant, il est utile de signaler, en dehors de Hanoi et Nam-Dinh, où notre drapeau flotte dès maintenant, Haiphong, Ninh-Binh, Bac-Ninh, Son-Tai, probablement Houeng-Yen et Munkoi ou Vanninh.

Six semaines plus tard, le 11 décembre suivant, il renouvelait cet engagement formel dans les termes suivants :

J'affirme très nettement, disait-il, qu'il n'y a rien de changé au programme que j'ai exposé à

la tribune le 31 octobre et qui a été ratifié par la Chambre à une majorité de 328 voix. C'est d'une action limitée, localisée, circonscrite géographiquement, comme je l'ai dit à la tribune, qu'il s'agit, et pas autre chose. Nous voulons être forts dans le Delta, nous voulons en tenir les points stratégiques.

Dernière Heure

PARIS, 10 heures soir. — On a retiré encore douze cadavres de la mine de la Youngstown Coke Company, et deux des hommes sauvés hier sont considérés comme perdus.

On croit qu'il ne reste plus personne dans la mine.

10 h. 20. — Par décret, les électeurs du canton de Gex (Ain) sont convoqués pour le dimanche 16 novembre prochain, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Groscurieu, décédé.

LONDRES, 10 h. 50. — *Temps* annonce que les Anglais préparent l'annexion de toute la côte égyptienne de la mer Rouge.

Le colonel Chemsida qui était depuis quelques temps à Souakim, en qualité de commandant civil et militaire, vient d'être nommé gouverneur général de toute la côte de la mer Rouge, avec résidence à Massouah.

PARIS, 11 h. — Le *Voltaire* démontre la nécessité du secret d'Etat sur les affaires d'ordre intérieur vis-à-vis de l'étranger. Ces affaires, dit-il, se réduisent à des questions de négociations et à des opérations militaires.

Le *XIX^e siècle* reproche à la commission du Tonkin de perdre son temps dans les enquêtes et de retarder ainsi d'urgentes opérations.

11 h. 20. — Une dépêche du général Brière de l'Isle, datée d'Hanoi, 29 octobre, dit que la garnison de Tuyen-Quan a repoussé, du 14 au 29 octobre, plusieurs attaques ; elle n'a éprouvé aucune perte. L'ennemi, découragé, s'est éloigné.

Les réguliers chinois et les Pavillons noirs dans le haut fleuve comptent seulement 4,000 hommes environ.

Aucune force apparente n'existe devant Kep et Chu.

Des colonnes parcourent le pays près de Yen-Thé.

Des mesures sont prises pour la répression de la piraterie.

ROME, minuit. — Le roi, la reine d'Italie et les ministres iront à Turin, le 4 novembre, et assisteront aux fêtes données à l'occasion de la distribution des récompenses de l'Exposition.

Le *National* annonce qu'il y a eu hier deux décès cholériques à Nantes.

Le *Télégraphe* croit exacte l'information annonçant une médiation anglaise ; il ajoute que M. Jules Ferry a décidé d'accepter cette médiation, à la suite du refus formel du général Camponen d'envoyer plus de deux régiments au Tonkin.

Des avis de Berlin constatent que le caractère marquant des élections est un échec pour les progressistes et un succès relatif pour les socialistes. On constate une grande augmentation de voix en faveur de leurs candidats. On prévoit qu'ils auront 25 représentants au Reichstag ; les progressistes ont perdu 10 sièges.

LE PRIX DU PAIN

Plusieurs entrevues ont eu lieu, ces jours derniers, entre le préfet de la Seine et les représentants du syndicat de la boulangerie.

M. Poubelle a appelé leur attention sur l'é-

LE COUSIN DU DIABLE

Par CONTRAN BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Aussitôt le comte et son écuyer partirent ventre à terre, Lélio tenant en main la jumelle de Dolorès, et Landry la monture sur laquelle était couché l'idalgo.

En ce moment, une lumière rouge, lugubre, immense, inonda le ciel, les futaies et la route. Des tourbillons fameux, poudrés d'intincelles, se tordirent et se déroulèrent jusqu'à l'horizon, emplissant l'atmosphère d'une odeur fuligineuse. Au loin, sous bois, éclatèrent des voix hurlantes. On eût dit les lamentations d'une horde de loups maigres.

Les sbires appelaient leurs chevaux et cherchaient leur maître.

Puis les clameurs diminuèrent par degrés et s'évanouirent comme un rêve.

Car on galopait à perdre haleine.

Si vite que l'on courût cependant, Landry trouva moyen de se pencher à quelques lignes du visage de son captif.

— Eh bien ! don Diégo, ricanait-il, que pensez-vous de ce voyage d'agrément ?

L'Espagnol était hideux à voir. Tournée vers le ciel, sa face violacée semblait lui cracher le blasphème. Ses yeux sanglants s'empourpraient encore au reflet des nuages embrasés ; les veines de son front saillaient. Il écumait sous son bâillon.

— Ah ! je comprends ! continua l'impitoyable écuyer. Ces cordes vous gênent ? Que voulez-vous, señor ! en achetant la maison du cordier, vous avez acheté les cordes aussi. Il est bien juste que vous les utilisiez...

— Tais-toi, Landry ! fit sévèrement Lélio. N'insulte pas cet homme !

— Bah ! de la générosité !... avec cette vermine !... allons donc !

— Tais-toi, te dis-je ! On tue un ennemi, on ne l'avilit pas.

— Il fallait donc me laisser tuer tout à l'heure, lorsqu'il se moquait de nous et s'amusait à nous brûler vifs. La chose était facile.

— A dix pas de ses hommes ? Y songes-tu ? Nous ne fussions jamais sortis du bois. Quant à le tuer maintenant...

— Oui, oui... je sais bien, vous ne vous

en chargez pas... ni moi non plus... Egorger un être désarmé, cela répugne. Mais qu'en faire ?... Il nous embarrassera fort.

— Jette-le dans le plus prochain fossé.

— Oui-dà ! pour qu'un passant charitable le ramasse et le défilcelle ? Nenni, monsieur, pas si bête !

— Alors, imagine autre chose.

— C'est fait, mon maître. Il me vient une idée assez ingénieuse.

— Voyons !

— Gardons avec nous le seigneur don Diaz jusqu'à son château d'Agréda.

— Es-tu fou ?

— Nullement. Songez donc que si l'oncle Antonio essaye de nous déranger, nous pourrions nous servir de son ex-futur neveu comme otage et comme bouclier.

— C'est juste.

— Sans compter, continua Landry, que don Diégo verra sortir sa fiancée par la fenêtre, ce qui lui procurera certaine ent quelques suaves émotions.

Lélio, à cette facétie, ne put s'empêcher de sourire.

Et tous deux, jouant de l'éperon, repartirent avec une nouvelle vitesse.

Il était une heure du matin.

Enveloppé de silence et drapé de ténèbres, le manoir d'Agréda empruntait à la nuit un aspect majestueux. Nulle lumière

n'étoilait ses tourelles carrées. Les tièdes haleines d'automne, qui balançaient lentement les cimes du parc, semblaient verser aux châtelaïnes le sommeil en même temps que la fraîcheur.

Cependant, tout le monde ne dormait pas, en ce morne édifice.

Quoique noyée d'obscurité, la petite chambre de Dolorès avait sa fenêtre ouverte à la brise, et chaque frémissement venu du dehors y apportait un tourbillon d'angoisses.

Debout, derrière la grille rouillée du balcon, muettes, et s'étreignant la main, Etienne et Dolorès attendaient et prêtaient l'oreille.

Il y avait douze heures qu'elles avaient vu fuir Lélio et son écuyer ; dix heures qu'elles avaient vu Diégo Diaz et ses bandits se lancer à leur poursuite.

Et personne n'avait reparu !

Aussi les deux jeunes femmes n'osaient-elles se communiquer leurs pensées. A quoi bon, d'ailleurs ! Elle savait bien l'une et l'autre qu'aucune puissance humaine n'empêcherait Lélio d'être fidèle au rendez-vous.

S'il y manquait, c'est qu'on l'aurait tué.

En se disant cela, Dolorès avait un pâle et vague sourire.

(A suivre.)

cart anormal existant actuellement entre le prix des farines et le prix du pain, et il a insisté auprès d'eux afin qu'ils examinent s'il ne serait pas possible d'abaisser le prix du pain et de le mettre en rapport avec celui des farines.

Les représentants du syndicat ont paru disposés à tenir compte des observations du préfet, et, à cette fin, ils ont convoqué les boulangers de Paris en assemblée générale, pour le mardi 28 octobre.

A quand le tour des boulangers de Lyon ?

MENUS PROPOS

Le maréchal de Mac-Mahon entre chez un armurier :

— Vous m'avez vendu ce fusil pour une arme de précision, et il manque la cible à tout coup.

— C'est peut-être que monsieur le maréchal ne sait pas tirer ?

— Ah ça ! si je savais tirer, croyez-vous que j'aurais besoin d'une arme de précision ?

Du même :

On lui dit que la Seine monte ; il va à Asnières, où il a un petit canot ; il y fait une marque et revient le lendemain.

— Imbécile de Parisien ; je savais, N. de D., qu'elle ne montait pas, la Seine ; mon coup de craie est toujours à la même place.

A TRAVERS LYON

Dans sa séance du Jeudi 30 octobre, tenue sous la présidence de M. le Préfet du Rhône, la Chambre de commerce a voté une somme de dix mille francs, pour venir en aide aux ouvriers sans travail.

Une grande réunion publique des ouvriers sans travail aura lieu aujourd'hui, à une heure, salle des Folies-Bergère.

Accident. — Hier à 5 heures du soir, le nommé Eugène Revil, âgé de 35 ans, demeurant rue des Émeraudes, 17, est tombé dans la rue de Séze, pris d'un malaise subit.

Relévé aussitôt, et après quelques soins donnés il a été reconduit à son domicile.

Dans la même journée, M. Jean Robert comptable adjoint au service de la voirie, a été frappé d'une attaque de paralysie au bras droit en descendant sur le quai de la St-Vincent.

Des soins les plus pressés lui ont été donnés dans une pharmacie voisine et de là il a été reconduit à son domicile, rue de Chartres, 31.

Feu de cheminée. — Hier à deux heures du soir, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Côte, demeurant rue des Deux-Maisons, 4. Il a été rapidement éteint, grâce au concours de quelques voisins dévoués.

Une razzia de vagabonds. — Les arrestations pour vagabondage augmentent tous les jours dans des proportions considérables.

C'est ainsi que la nuit dernière, les gardiens de la paix ont arrêté pour ce délit les nommés Eugène Berthier, Jeanne Perrier, Louis Evrard, Eugène Escalon, Jean Tolonias, Philippe Develer, Alexandre Thénard et Adrienne Berton,

âgé de 73 ans. Cette dernière a été trouvée couchée grelottante, dans une allée de la rue de Chartres.

Il n'y a pas de questions sociales.

Arrestation. — Hier, deux jeunes gens, les nommés Auguste Ferrand, âgé de 17 ans, et Auguste Dotreus, âgé de dix ans, demeurant tous deux à Genève, arrivaient à la gare de Perrache par le train de midi 53.

Le commissaire spécial de la gare auquel ils avaient été signalés par la police de Genève, les arrêta à leur descente de wagon.

Ferrand qui est le fils d'un artiste du théâtre de Genève, était parti de cette ville emportant 1,000 fr. qu'il avait dérobé à son père, et pour ne pas voyager seul, il avait emmené, avec lui, son ami le nommé Dotreus.

On fouilla Ferrand qui avait encore, en sa possession, une somme de 742 fr.

Ces deux jeunes gamins étaient, en outre, porteurs chacun d'un revolver et de divers objets qu'ils avaient achetés avec l'argent dérobé.

Acte de brutalité. — Le nommé Jules Burlat qui avait accepté la nuit dernière un rendez-vous galant avec Mme K..., demeurant rue Chaponnay, 35, eut une assez vive altercation avec cette dernière, sous prétexte qu'elle lui avait soustrait une certaine somme d'argent.

Il frappa si violemment Mme K..., qu'elle dut être transportée à l'Hôtel-Dieu.

Un ivrogne. — Hier à onze heures du soir, un individu en complet état d'ivresse, se présentait à la taverne du Mont-Blanc, située rue de la Barre.

Comme on refusait de lui servir à boire, il s'emporta, et finalement cassa les bouteilles et les verres qui se trouvaient à sa portée.

Mais l'arrivée des gardiens de la paix mit fin à tout ce vacarme.

Cet individu a déclaré se nommer Bouveray, étudiant en médecine. Procès-verbal a été dressé.

ÉLECTION DES PROD'HOMMES

Hier ont eu lieu les élections des conseillers prod'hommes fabricants et patrons.

Dimanche, auront lieu celles des conseillers prod'hommes ouvriers dont l'importance ne doit point échapper aux travailleurs des diverses catégories de profession qui sont appelés à se prononcer.

Cette juridiction si simple en apparence, rend cependant d'immenses services aux travailleurs. Et si nous interprétons les articles du dernier mandat présenté aux candidats, nous constaterons que de grandes réformes sont appelées à être introduites dans la juridiction des affaires courantes et elles feront ipso facto disparaître certains abus qui constituent en faveur du négociant ou de l'employeur un privilège révoltant.

En attendant, la plupart échappent à la juridiction actuelle en faisant faire leurs travaux à la campagne.

Il importe que les intéressés fassent dimanche prochain un bon usage de leur bulletin de vote.

Dans ces moments de crise industrielle, il importe que les travailleurs étudient eux-mêmes les moyens les plus efficaces pour faire défendre par leurs pairs les questions qui, un jour, peuvent les diviser avec les patrons.

C'est là, croyons-nous, un point essentiel qui se rattache à la question sociale.

BOURSE DE LYON

Lyon, 30 octobre 1884.

La Banque ottomane et le Crédit lyonnais ont donné une allure un peu plus animée au marché. Les cours de Paris ont été à peu près confirmés, avec un peu de faiblesse sur les rentes. On craint un échec du ministère : l'autoritarisme de M. Ferry commence à lasser même ses amis. Quoi qu'il en soit, la liquidation qui se prépare marquera encore une victoire à l'acquit des haussiers. Il paraît qu'à Paris il y avait, ces jours derniers, du déport sur les rentes ; comment n'être pas acheteur dans ces conditions, même malgré la pomme dans laquelle M. Ferry a su mettre notre politique coloniale. M. Jules Ferry est décidément bien le ministre des affaires qui lui sont étrangères.

4 1/2, mou, 109,10.

3 0/0, id., 78,22.

Italien, 98,45, un peu faible.

Egypte unifiée, 323,75. Quel volcan ! C'est égal, ce prix-là est tentant pour un vendeur.

Crédit lyonnais, 527,50, en liquidation, et 531,25 15 novembre.

Banque ottomane, 568,50, en liquidation 572,50 15 novembre.

Chemins autrichiens, fermes, à 622,50.

Nord-Espagne, ferme, à 524,37.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880	445
Communales 1879	445
Ville de Paris 1860	402
— 1871	392 50
1 ^{re} de Marseille	350
— 1877	350
— 1879	460
— 1883	358 50
Fusion ancienne	372
— nouvelle	365
Dombes anciennes	361 50
— nouvelles	302 75
Lombardes anc.	305
— nouvelles	304 75
Saragossa	343
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp.	357
— 2 ^e hyp.	337 50
Portugaise	310 25
Suez 5 0/0	398
Suez 3 0/0	365
Omnibus-Transp.	523
Gaz de Lyon	1101 25
Terre-Noire	»
Grand de l'Horizon	»
Cruasot	1301 25
Acier. de la Marine	375
Fourchambault	»
Leure	»
Montmartre	947
Saint-Etienne	270
Rive-de-Gier	47
Acier. St-Etienne	727 50
Société Lyonnaise	»
Créd. fin. anc. et ind.	»
Fondrière lyonn.	»
Société Stéph.	»
Rue de Lyon	»
Bomp. des Raux	»
Dombes Sud-Est	1380
Créd. Rousse	890
Bateaux-omnibus	615
Abattoirs	522 50

Bourse de Paris

3 0/0 français	78 22	Moh. esp. jous.	135
3 0/0 amortissable	79 60	Fondrière lyonn.	375
3 0/0 nouveau	»	Banque ottomane	371
4 1/2 0/0 (1883)	109 12	Banque autrichienne	474
5 0/0 Italien	96 60	Banque hongroise	»
4 0/0 espagn. extr.	59 58	Lyon	1235
5 0/0 Turc	8 20	Autrichien	621
Egypt. 6 0/0 (1877)	323	Lombard	315
Banque de France	5100	Saragossa	405
Crédit foncier	1437	Nord-Espagne	528
Crédit mobilier	250	Suez	1897
Crédit lyonnais	523	Consolid. A. London	100 11/16

NOUS ne saurions assez engager nos lecteurs à faire leurs achats au PRINCE-EUGÈNE, 33, rue de la République, 33, Manufacture la plus importante de Lyon dans l'industrie du Vêtement confectionné, c'est la Maison qui a la réputation de vendre MEILLEUR MARCHÉ ET MIEUX COUSU que partout ailleurs. Vêtements complets depuis 20 francs ; Pardessus, 18 francs.

LE SIROP DE BOCHET DU SERPENT

32, rue Lanterne, Lyon

Le plus connu et le plus puissant de tous les dépuratifs, dont les cures merveilleuses font tant de bruit, est un remède sérieux qui guérit réellement et en peu de temps toutes les maladies résultant d'une altération quelconque du sang : maladies de la peau, dartres, eczémas, rougeurs du visage, boutons, démangeaisons, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. ; migraines, névralgies, étourdissements, constipation, mauvaise haleine, etc. ; les douleurs rhumatismales, sciatiques, goutteuses. Il est aussi le remède souverain de l'âge critique. Partout : 2 fr. 50, 5 fr., 9 fr.

AVIS

Le Propriétaire de la Maison d'Habilllements confectionnés et sur mesure pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, ayant pour titre :

AU GRAND TURENNE

41, Rue Saint-Pierre

à l'honneur de faire connaître au public qu'il n'y a aucun rapport entre sa maison et ses différents prédécesseurs. Sa nouvelle installation lui permet, dès aujourd'hui, de satisfaire à tous les desirs des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Sa maison est organisée sur des bases essentiellement nouvelles. Ses ventes se font entièrement de confiance.

Tribune du Travail

ON DEMANDE :

De suite de bonnes ouvrières pour le crochet de laine, M^{me} Seurre, cours Charlemagne, 20, au 4^e.

— Des ébénistes, travail riche, rue Vieille-Monnaie, 13, dans la cour.

— Des bonnes préparatrices pour la chaussure, rue de la Villette, 88.

— Bonnes ouvrières pour le découpage du velours au rasoir, M^{me} veuve Gentil, rue Cuvier, 166.

POLICES-TICKETS

DE LA SOCIÉTÉ

Le Travail

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

délivrées par L'AVENIR DE LYON dans la journée du 30 octobre.

Augustine Charton, polisseuse, r. Vendôme, 71.
François Grassard, maçon, rue Cornavent, 42.
Françoise Charton, marchande de journaux, rue Vendôme, 71.

A. Bourgey, chaudronnier, pl. Ste-Anne, 69.

Vve Bounon, ménagère, rue Vendôme, 71.

193.762 Guillaumon, 32, r. St-Joseph, Lyon.

194.962 E. Arlin, 1, pl. Sathonay, Lyon.

96.162 Société anon. des Papeteries de l'Ain.

197.362 Morin, r. de l'Hôpital, Lyon.

98.562 F. Rich. rd. enf., pl. de Barre, Macon.

99.762 Subrin, 2, r. des Deux-Cousins, Lyon.

100.962 Bez, 15, passage Privat, Lyon.

102.162 Marjollet, 4, r. de Jussieu, Lyon.

103.362 B. A. libert, à La Chapelle.

104.562 Roth, à Soissons (Aisne).

FEUILLETON DE L'AVENIR (58)

LE

PALEFRENIER

Par HENRI ROCHFORT

(Suite)

Au lieu de le reconforter, ce demi-aveu acheva le malheureux proscrit.

N'a demande pas cette étoile !

Je ne pourrais te la donner,

a dit le poète. Mais quand cette étoile à laquelle on aspire descend à portée de votre main, se dit, en la voyant remonter tout à coup dans les profondeurs du firmament, qu'avec un peu d'adresse et de résolution on serait peut-être arrivé à la saisir et à l'éteindre, c'est le dernier mot du désenchantement.

Yvonne eut la tristesse de constater que tous ses efforts pour le rapprocher d'elle avaient pour résultat de le plonger plus avant dans son assombrissement. Cet abandon de lui-même, cette indifférence complète pour tout ce qui n'était pas elle,

faisaient un devoir à la jeune fille de veiller sur lui à peu près comme sur un enfant étendu en travers d'une voie ferrée, où l'on cherche des petits cailloux sans s'inquiéter du train qui vient sur lui.

Subitement, on entendit parler dans le cabinet de toilette. C'était la soubrette qui rêvait tout haut. De qui rêvait-elle ? De son François probablement, ne se doutant guère à quel point, dans ce moment même, il était le François d'une autre.

— Louise peut se réveiller. Ce serait terrible ! fit observer Mlle de Cuival, rendue au sentiment du danger.

Yvonne ajouta en frissonnant :

— Tant que je n'aurai pas la certitude que vous ne risquez plus rien, je vais cacher soigneusement ce médaillon, car il n'en faudrait pas plus pour vous trahir et vous perdre.

Elle se leva et tourna autour de la chambre pour trouver une cachette au précieux portrait. Mais elle craignait toujours que le plâtre ne s'en égrât contre un corps dur.

— Monsieur Aronelli, dit-elle enfin, vous qui êtes grand, auriez-vous l'obligeance de m'aider à le placer dans mon armoire, sur le rayon du haut. Personne ne pourra l'y découvrir. D'ailleurs j'y veillerai moi-même... de mon lit.

Quoique grand, en effet, Roderic dut

grimper sur une chaise pour installer le médaillon à l'abri de tout accident sur la dernière planchette de l'armoire qui touchait presque au plafond. Yvonne le lui passa d'en bas.

Leurs yeux d'abord, leurs mains ensuite se rencontrèrent. Il la voyait d'en haut ; ses regards planant sur elle, pâles tous les deux, tous les deux remués par des émotions analogues, ils avaient bien le droit de se regarder un peu, car ils allaient se perdre de vue pour toujours.

Demander à Roderic de l'aider à cacher le médaillon, c'était, de la part d'Yvonne, lui signifier son congé, une fois cette besogne faite. Aussi, bien qu'elle fût des plus faciles, y mit-il un temps relativement très long, comme un homme qui, sur la planche fatale (la planche fatale c'était celle de l'armoire), demande à parler au peuple pour l'aider à la grâce le temps d'arriver.

Hélas ! la grâce n'arriva pas. Aronelli descendit de sa chaise ou plutôt de son échafaud, s'emplit encore une fois les paupières de tout ce dont vivait Yvonne, de l'atmosphère où elle respirait, de la tenture de sa chambre, des rideaux de son lit, des rosaces de son plafond, de l'encier posé sur sa table ; puis il se dit :

— C'est fini ! Voilà !

Alors, comme un condamné qui a fait bonne contenance jusqu'au pied de la ma-

chine et qui faiblit à la vue du couteau, à ce point culminant de son exécution, tout ce que sa prétendue énergie contenait de facile disparut dans un tourbillon de désespoir, et il n'y resta que ce qu'elle contenait de réel, c'est-à-dire rien. Yvonne, après avoir remis le médaillon, avait pris la lampe sur la cheminée, afin d'éclairer sa descente de la chaise. La lumière tomba sur la planchette du bas, dans l'angle de laquelle avaient été serrées avec toutes sortes de précautions les fioles qui servaient au médecin à composer des mixtures soporifiques.

On les avait insérées là, avec défense expresse d'en laisser approcher les enfants, et Yvonne tenait ordinairement sous son chevet la clef de l'armoire qui recélait les substances mortifères. Le mot morphine, tracé en lettres d'un noir sépulchral sur une étiquette blanche s'enroulait autour d'un petit facon de couleur verdâtre.

Avec la promptitude du chat qui a l'instinctivement sa patte sur le morceau de fond d'Aronelli, en poussant d'une main le battant de l'armoire pour la fermer, passa l'autre sur le rayon, et, rencontrant sous ses doigts la lugubre fiole, il la subtilisa prestement.

Cet acte d'improbité lui rendit une partie de son courage.

(A suivre.)

105.762 J. Terrier, à Bourg (Ain).
166.962 Granoux, à Talmay (Vaucluse).
108.162 G. Martel, cours Vitton, Lyon.
109.362 Mlle G. Blaize, 29, gr. r. de la Guillotière, Lyon.
110.562 J. Jurine, à Firminy (Loire).
111.762 Merle, 29, r. Peyssonnel, Marseille.
112.962 Richard, 7, r. de la Préfecture, Lyon.
114.162 Collongeot, à Saint-Denis-le-Chossion (Ain).

ELECTIONS A LA PRUD'HOMMIE

Teinture Lyonnaise

Travailleurs de la Teinture,

Vous êtes appelés, dimanche 2 novembre 1884, à procéder à l'élection d'un conseiller prud'homme. Il est de notre devoir à tous de porter notre choix sur un homme intègre, qui possède notre confiance et dont l'impartialité ne saurait être suspectée.

Les travailleurs de la teinture lyonnaise, convoqués en réunion publique le 16 octobre 1884, pour entendre les conseillers prud'hommes rendre compte de leur mandat et choisir un candidat pour succéder au conseiller sortant, ont, par un ordre du jour motivé, accordé de nouveau leur confiance au citoyen B. CHARVET, ancien conseiller.

La commission électorale ci-dessous désignée, issue de la même réunion, a été chargée de soutenir et de faire triompher par tous les moyens légaux et honnêtes la candidature du citoyen Charvet, conseiller sortant.

Travailleurs de la teinture, aux urnes, pas d'abstentions.

Votez tous pour le citoyen

B. CHARVET

Conseiller sortant

élu en réunion publique et qui a signé le mandat impératif.

Que notre cri de ralliement soit :

PAIX ET TRAVAIL

Vive la République démocratique et sociale !

La commission électorale :

Trably, P. Devèze, Faure aîné, Faure jeune, Margery, Aubonnet.

J'approuve : B. CHARVET.

Nous rappelons à nos lecteurs que moyennant cinq bons et soixante-quinze centimes, ils ont droit à un ticket les assurant durant une année contre tout accident.

LE LIVRE D'OR

On remarque depuis quelques jours, sur les places de notre ville, le spirituel vendeur du *Livre d'or*. Nous avons nommé M. P. Peyron, l'auteur du barème le plus complet et le plus commode qui ait paru jusqu'à ce jour par ses opérations des plus simplifiées.

La verve endiablée avec laquelle M. Peyron préconise son *Livre d'or* attire chaque jour autour de lui un public nombreux qui ne le quitte qu'après avoir acheté cet indispensable ouvrage, dont le prix modique de 4 franc est accessible à toutes les bourses.

M. Peyron, qui se dispose à quitter Lyon, devrait bien, dans l'intérêt des calculateurs inhabiles, nous rester quelques jours encore.

Tribune libre

Ligue pour l'abolition des armées permanentes et son remplacement par une armée nationale sédentaire.

Tous les membres du comité central de la ligue sont priés d'assister à une réunion privée qui aura lieu le vendredi 31 octobre, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, à huit heures précises.

Le secrétaire, BONNARD.

Groupe rationaliste de la morale positive

Le groupe est convoqué en assemblée générale au lieu ordinaire de ses réunions, vendredi 31 courant, à huit heures précises du soir.

Des résolutions d'une grande importance devront être prises à cette séance, en conséquence tous les membres du groupe sont instamment priés d'y assister.

Collecte faite aux funérailles civiles du citoyen Deviar, 4 fr. 60.

Collecte faite aux funérailles civiles de la citoyenne X..., 50 centimes.

Collecte faite aux funérailles civiles de la citoyenne Tournayre, 8 fr. 30.

Nota. — Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par un sociétaire et avoir une conduite irréprochable.

Les dames y sont admises.

Le secrétaire, FILLERON

Chambre syndicale des Ouvriers Tailleurs de pierres et Scieurs

La chambre syndicale convoque tous ses sociétaires en réunion générale le dimanche 2 novembre, à deux heures du soir, place Raspail, 4, café de l'Avenir, chez Mme veuve Musso.

ORDRE DU JOUR

Cotisations mensuelles et questions diverses.

Le secrétaire, NADAUD.

Passementerie lyonnaise

Réunion publique vendredi 31 octobre, à sept heures du soir, au palais du Commerce.

ORDRE DU JOUR :

Audition des candidats à la prud'homie.

Pour la Commission :

Le président,

Le secrétaire,

NOIR.

PAUL MOULIN.

Groupement

COMITÉ ELECTORAL DE L'UNION DES TISSEURS

Chaque arrondissement ayant arrêté le choix définitif de leurs candidats, lesquels seront présentés aux suffrages de la corporation, dimanche 2 novembre 1884.

Le comité électoral invite toutes les commissions de section et bureaux de groupes, à se rendre à huit heures précises, dans leurs locaux respectifs pour prendre toutes les mesures nécessaires pour le vote de dimanche.

Syndicat des Tisseurs et Fumistes

Réunion de l'administration vendredi soir 31 octobre, à huit heures, au siège social.

Le secrétaire :

Jules ROCHERON.

Chambre syndicale des ouvriers Plâtriers et Peintres

La corporation est convoquée en assemblée générale le dimanche 2 novembre, à huit heures et demie du matin, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR

1. Revision des statuts ;
2. Réception des adhérents ;
3. Nomination des syndics ;
4. Questions diverses.

Pour la commission :

Le secrétaire, L. BORIR.

Société des Danseurs réunis

Dimanche 2 novembre aura lieu, à quatre heures précises du soir, dans les salons de la brasserie Robert, rue Coste, 5, la deuxième soirée intime lyrique et chorégraphique donnée par la Société des danseurs réunis, avec le bienveillant concours de :

MM. Natta, Revel, Chavat-Girier, Legay, Léon, Baccot, Fournier, Arnaud, Dieudonné, Hilarion, H. Brun, Escoffier, Valadier, tous artistes d'un grand mérite.

Le piano sera tenu par Mlle Gaillard.

Cette fête intime sera suivie de bal et de tombola.

Le bal commencera à huit heures.

La tombola sera tirée au repos du bal, à neuf heures.

Dames réunies

Bureau de placement gratuit ouvert tous les jours, de 2 heures à 4 heures, 58, rue Chapponnay.

On trouvera, dans notre bureau, des ouvrières de toutes corporations, des employées de commerce, des domestiques, garde-malades et femmes de ménage, avec bonnes références.

On demande des ouvrières mécaniciennes pour la chaussure.

NOTA. — Le syndicat est convoqué d'urgence pour ce soir.

Le syndicat.

Fédération des Chambres syndicales lyonnaises

Les membres de la Fédération de la Métallurgie française, de la Fédération des Chambres syndicales lyonnaises, ainsi que la Société civile des Syndicats lyonnais, sont convoqués à une réunion privée pour vendredi 31 octobre, à huit heures du soir, au siège social, 38, rue Grôlée.

Société philanthropique des anciens zouaves

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer les sociétaires que les cotisations mensuelles seront reçues au siège de la Société, café-brasserie de la Patrie, quai des Célestins, 1, samedi 1^{er} novembre, de huit à dix h. du soir, et dimanche 2, de huit à dix h. du matin.

Le secrétaire : BELLEVILLE.

Avis

Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticque, lumbago, maux de reins, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur, depuis le mois d'octobre 1876, je souffrais de douleurs atroces dans les bras, les jambes et les reins. — J'ai consulté sept

« médecins sans résultat ; fatigué de la vie, je préférais la mort à une souffrance prolongée. Un soir, en lisant le *Feit Journal*, j'ai vu sur les annonces la guérison des douleurs par le *Topique* et le *Véritable Sirop de BOCHET* iodé, de BERTRAND aîné, de Lyon. — Mon cher monsieur, je ne saurais assez vous dire le bien que ces remèdes m'ont fait. J'ai pris douze flacons de *Sirop de BOCHET* iodé, quatre pour moi, quatre pour ma femme et quatre pour ma fille, et nous nous portons tous à merveille depuis que nous avons pris de ce *Sirop*. — Beaucoup de personnes m'ont demandé le traitement que j'ai suivi pour être si vite rétabli. Je le leur ai dit. — Mon prieur a été de suite chercher quatre flacons, ainsi qu'une sage-femme pour son mari, et plus de vingt autres personnes qui ont pris des *Topiques* et du *Véritable Sirop de BOCHET* iodé, et toutes ont été guéries.

« BERNARD, forgeron, 28, rue d'Allemagne, à Paris. »

NOTA. — (Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations). Notice gratuite. — *Sirop*, fl., 2 fr. 50 et 5 fr. ; les *Topiques*, 1 fr. 50 ; franco, 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné. Hantzer, succ., 21, place Bellecour, à Lyon.

THEATRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — *La Juive*. Célestins. — *Le Tour du cadran*, comédie. Casino, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié. Casino de Vaise. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

Alcazar, rue de Sèze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.

Place Bellecour. — Musique militaire de 3 heures.

L'AVENIR DE LYON

BON

Pour une POLICE de la Société

LE TRAVAIL

INDEMNITES GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs

En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

31 Octobre 1884

LE GERANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

GUERISON Radicale et en peu de jours des écoulements récents ou anciens par les **Capsules QUET**. Traitement facile à suivre, même en voyage. — **INJECTIONS QUET**, hygiéniques, préservatrices, d'un effet assuré dans tous les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adr. à Lyon, à la pharm. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5; St-Etienne, ph. Didier, r. République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, p. Grenette; Genève, Burkel frères.

M^{me} HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

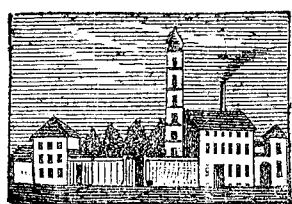
CHAPELLERIE PRADE Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants. 3 60

Grand choix de coiffure de voyage en tous genres

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE

20, Quai Saint-Antoine, 20

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854 **QUARANTE ANS DE SUCCES** — **INFAILLIBLE** contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 francs. (Envoi franco contre timbres ou mandat).

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'insigne ci-contre.

AVIS AUX ÉPICIERS

On demande

A ACHETER

des magasins d'ÉPICERIES

DE TOUTS PRIX

S'adresser à

L'ECHO de LYON

69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2^e

MODES

Gros et Détail

M^{me} CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

ALCOOL DE MENTHE FRANÇAISE

de Jean-Marie VIAL

Distillateur breveté s. g. d. d. — Membre de Sociétés savantes

Saint-Etienne (Loire), rue des Arts, 6



Annexe à Grasse (Alpes-Maritimes)

Produit unique. — Précieux en toute saison.

L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie

Constituée avec l'autorisation

et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22, rue des Capucines — PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente

ASSURANCES PAYABLES

en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.

S'ADRESSER

Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS

79, place des Jacobins — LYON

LA LOYAUTÉ

90, Rue Pierre-Corneille, 90. — Lyon

FONDS DE COMMERCE

en tous genres, depuis 200 à 25,000 fr.

NOMBREUX ACQUÉREURS

Positions avantageuses pour Employés des deux sexes.